

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:

Citric Acid

AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:

Acide citrique

USAGE RECOMMANDÉ:

Additif pour fluide de forage; additif de ciment

RESTRICTIONS D'UTILISATION:

Aucun connu

IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:

Di-Corp

8750-53 Ave

Edmonton, AB T6E 5G2

780-440-4923

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: (24 hr)

780-468-4064

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire - Catégorie 2

SYMBOLE DE DANGER:



MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION

MENTION DE DANGER:

Provoque une sévère irritation des yeux.

CONSEIL DE PRUDENCE:

Se laver soigneusement le visage, les mains et toute partie de la peau exposée après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux / du visage
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

AUTRES DANGERS:

Aucun connu

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE

NUMÉRO DE CAS

CONCENTRATION

Acide citrique

77-92-9

100%

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:

Laver abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation se produit et persiste, consulter un médecin. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer immédiatement à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Maintenez les paupières ouvertes pour assurer un rinçage complet. Une solution saline neutre peut être utilisée dès qu'elle est disponible. Consulter un médecin lorsque le rinçage est terminé et qu'aucune autre irritation n'est ressentie.

INGESTION:

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Donner un à deux verres d'eau diluée. Consulter immédiatement un médecin. Ne jamais rien donner par la bouche si la victime est inconsciente, en train de perdre connaissance rapidement ou de convulser.

INHALATION:

Déplacez-vous dans une zone exempte de poussière. Si la victime ne respire pas, si la respiration est irrégulière ou si un arrêt respiratoire se produit, fournir une

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:

MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:

respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié. Si les difficultés respiratoires ou la détresse persistent, consulter un médecin. Provoque des lésions oculaires graves / irritation des yeux.

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse appropriée, eau pulvérisée ou brouillard.

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:

Aucun connu.

DANGERS SPÉCIFIQUES:

L'acide citrique anhydre est un danger potentiel de poussière combustible. La poudre sèche peut former un mélange air-poussière explosif, qui peut être enflammé par une étincelle ou une flamme. Le matériau solide peut brûler s'il est fortement chauffé. Température d'auto-inflammation = 1010°C.

PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:

Oxydes de carbone.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET

Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Porter un équipement de sécurité approprié, y compris une protection des yeux et des voies respiratoires.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Recueillir le matériel sec en balayant et pelletant; matériau liquide peut être retiré avec un camion sous vide. Recueillir le matériel non contaminé pour le reconditionnement. Recueillir le matériel contaminé dans un contenant approuvé pour l'élimination. Rincer abondamment la zone de déversement avec de l'eau.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Éviter le contact avec les yeux ou un contact prolongé avec la peau. Évitez de respirer la poussière. Utilisez une bonne hygiène personnelle et un bon entretien. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des matières incompatibles. Conserver le récipient bien fermé et correctement étiqueté. Les solutions aqueuses d'acide citrique peuvent, au contact de métaux réactifs (fer, zinc, aluminium) former de l'hydrogène qui peut créer des mélanges explosifs. Évitez de créer des nuages de poussière lors de la manipulation. Les emballages vides contiennent des matières dangereuses résiduelles et doivent être manipulés comme s'ils étaient pleins.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITS D'EXPOSITION:

Non-établi. Les niveaux de poussières nuisibles locaux s'appliquent.

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE APPROPRIÉS:

À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Si les opérations de l'utilisateur génèrent de la poussière, utilisez une enceinte de traitement, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs en dessous des limites.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:

Masques à poussière approuvés requis pour les niveaux de poussière inférieurs à la TLV. Utiliser un respirateur à filtre à particules correctement ajusté et conforme à

PROTECTION DE LA PEAU:
PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:

une norme approuvée si les concentrations atmosphériques excèdent la valeur TLV ou si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.
Gantelets en caoutchouc recommandés.
Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques. Ne portez pas de lentilles de contact.
Des vêtements de protection requis pour empêcher le contact. Assurez-vous que la station de lavage des yeux et la douche d'urgence sont disponibles.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:	Poudre blanche ou granulés
ODEUR:	Inodore
SEUIL OLFACTIF:	N'est pas applicable
pH:	2.2 (1% solution aqueuse)
POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:	153°C
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION:	N'est pas applicable (se décompose)
POINT D'ÉCLAIR:	N'est pas applicable
TAUX D'ÉVAPORATION:	N'est pas applicable
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):	N'est pas applicable
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:	N'est pas applicable
TENSION DE VAPEUR:	N'est pas applicable
DENSITÉ DE VAPEUR:	N'est pas applicable
DENSITÉ RELATIVE:	1,665
SOLUBILITÉ:	Soluble dans l'eau
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	1010°C
TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:	N'est pas applicable
VISCOSITÉ:	N'est pas applicable

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:	Peut réagir violemment avec les oxydants forts s'il est chauffé. Peut réagir violemment avec des agents réducteurs puissants. Peut générer de la chaleur et de la pression au contact de bases fortes. Corrosif pour l'acier au carbone et l'aluminium.
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable.
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	Indisponible.
CONDITIONS À ÉVITER:	Éviter tout contact avec des oxydants forts, des agents réducteurs forts, des bases fortes et des métaux.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Oxydants forts, agents réducteurs forts et bases fortes.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Peut réagir avec les métaux en générant de l'hydrogène gazeux explosif.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT:	DL50 (oral, rat) = 3000 mg/kg
CONTACT AVEC LE PEAU:	Peut causer une irritation légère à modérée.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Peut causer une irritation modérée à sévère selon les tests sur les animaux.
INGESTION:	L'ingestion de grandes quantités peut causer des douleurs à l'estomac et des vomissements.

INHALATION:	Les poussières et les brouillards des solutions peuvent provoquer une irritation temporaire du nez et de la gorge. La gravité de ces effets dépendrait de la concentration dans l'air, de la concentration de la solution et de la durée d'exposition.
CARCINOGENICITÉ:	Non considéré comme cancérigène (NTP, CIRC ou OSHA).
TERATOGENICITY:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:	Pas d'information disponible.
MUTAGÉNICITÉ:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ CHRONIQUE:	Pas d'information disponible.
EFFETS DES ORGANES CIBLES:	Indisponible.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ:	Pas d'information disponible.
PERSISTANCE ET DEGRADATION:	Indisponible
POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:	Indisponible
MOBILITÉ DANS LE SOL:	Indisponible
AUTRES EFFETS NOCIFS:	Aucun effet significatif ou danger critique.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Les contenants vides, qui n'ont pas été nettoyés et purgés, contiennent des matières résiduelles dangereuses et doivent être recyclés ou éliminés conformément à la réglementation locale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG	Non réglementé
DOT	Non réglementé
IATA	Non réglementé
IMDG	Non réglementé
NUMERO ONU:	N'est pas applicable
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:	N'est pas applicable
CLASS DE DANGER:	N'est pas applicable
GROUPE D'EMBALLAGE:	N'est pas applicable
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	Pas un polluant marin
TRANSPORT EN VRAC:	N'est pas applicable
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	Aucun

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES:	Listé
CLASS DE SIMDUT 1988:	E
TSCA:	Listé

SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION: 14 juin 2022
REPLACER : 6 février 2018

AVIS: Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.